

Communiqué.

La Banque de l'Habitat porte à la connaissance du public et précise que, contrairement à ce qui a été interprété de son communiqué, daté du 16 septembre 2016, elle s'est positionnée acquéreuse de 349.700 actions du capital de la « BHCI » et que cette soumission est en cours.

La BH tient également à souligner que la soumission a été autorisée par son Conseil d'Administration, suite à une mission de due diligence et que la décision reste du ressort unique des autorités ivoiriennes compétentes en la matière.